

AIBM Groupe français

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023

Le 7 juillet, à 10 heures, les membres de l'AIBM, branche française, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente. L'AG s'est déroulée à la Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris.

Nombre total de personnes présentes : 23

Nombre total de votants (8 individuels + 16 collectivités) : 24

La présidente remercie la Bibliothèque nationale de France pour son accueil et Mathias Auclair, directeur du département de la Musique.

Elle rappelle qu'elle assure l'intérim de la présidence de la branche française depuis la démission du précédent président un an auparavant.

Elle remercie les membres du Conseil d'administration pour leur soutien et leur implication, avec une citation particulière pour Morgane, qui quitte le CA pour un projet personnel.

L'ordre du jour est rappelé par la présidente :

- Rapport moral pour l'année 2022
- Rapport financier pour l'année 2022
- Ratification de la nouvelle adresse du siège social
- Nouvelles internationales
- Informations et projets du groupe français
- Questions diverses

Le renouvellement complet du Conseil d'administration aura lieu une fois l'ordre du jour épuisé.

La liste des candidats et leur profession de foi ont été adressés à chacun des membres par courriel, ainsi que le rapport financier 2022.

Il a été fait lecture du rapport moral.

Rapport moral 2022 par Isabelle Gauchet Doris, présidente

Assemblée générale 2022

Le groupe français de l'AIBM a organisé son Assemblée générale le vendredi 24 juin 2022 à la Bibliothèque musicale La Grange Fleuret. Lors

de cette Assemblée générale, Carl Plessis a annoncé sa démission de son poste de président.

L'Assemblée générale a accueilli deux présentations :

- Les bibliothèques de Radio France (par Noémie Larrieu)
- Le pôle documentaire de l'Ircam (par Aurore Baudin et Jérôme Boutinot)

Conseil d'administration

L'AG a été suivie d'une réunion du Conseil d'administration, qui a dû être renouvelé en partie, en raison de la démission de deux de ses membres, Patricia Frechon et Fabienne Gaudin. A été entériné leur remplacement par Cécile Ciesla et Claire Fonvielle pour assurer l'intérim jusqu'à l'AG 2023. En ce qui concerne le bureau, Isabelle Gauchet Doris a accepté d'assurer l'intérim de la présidence, Linda Humphreys la remplaçant au poste de vice-présidente.

Le bureau se compose désormais ainsi de :

Présidente : Isabelle Gauchet Doris

Vice-présidentes : Agnès Simon-Reecht, Julie Devanz-Fiorini, Linda Humphreys

Secrétaire : Nathalie Castinel

Secrétaire adjointe : Morgane Millat

Trésorier : Thomas Vernet

Trésorier adjoint : Sébastien Gaudelus

Le CA s'est réuni plusieurs fois en 2022 :

- Le 9 février
- Le 8 avril
- Le 10 mai
- Le 24 juin
- Le 13 octobre

Ont été abordés notamment les sujets suivants : préparation de l'AG 2022 ; organisation d'une table ronde sur les pratiques de catalogage des partitions ; projet de création d'un groupe « bibliothèques d'orchestre ».

Par ailleurs, certains sujets ont fait l'objet de groupes de travail, notamment la communication et l'évolution du site internet.

IAML 2022

Après deux éditions en distanciel en raison de la pandémie de Covid, le congrès IAML 2022 s'est déroulé de nouveau en présentiel, à Prague, du 24 au 29 juillet.

Il s'est tenu sur deux sites voisins, la Municipal Library et la National Library.

C'était la seconde édition à Prague d'un congrès IAML, la précédente ayant eu lieu en 1991, deux ans après la Révolution de velours.

L'édition 2022 était organisée par la branche nationale tchèque, en coopération avec la Bibliothèque municipale de Prague et la Bibliothèque nationale de République tchèque. Elle s'est tenue conjointement avec la Conference of Digital Libraries for Musicology (DLfM).

Plusieurs communications ont porté sur les collections des musiciens tchèques, la musique de Bohême et d'Europe centrale (histoire des collections et sources pour la recherche).

La délégation francophone comprenait une dizaine de participants, dont huit pour la France. Les contacts ont à nouveau été suivis avec la collègue du Conservatoire royal de Bruxelles (il n'existe pas de branche nationale de IAML en Belgique).

Il est à noter plusieurs communications de collègues francophones :

- Pierre Pichon (BnF, département SVM) : Le Dépôt légal du son dématérialisé
- Cyrille Delhay et Shanon Kanach, membres de l'association Centre Iannis Xenakis : Les archives du Centre Iannis Xenakis déposées au SCD de Rouen
- Pascal Landry, interprète et doctorant québécois : Les archives de la performance
- Dinh-Viet-Toan Le, étudiant de M2 à l'Université de Lille : « A Corpus Describing Orchestral Texture in First Movements of Classical and Early-Romantic Symphonies »

Pour ce congrès, comme les années précédentes, le groupe français de l'AIBM a proposé un dispositif de bourse pour permettre à des collègues ne pouvant être financés par leur établissement de participer au congrès annuel. Ce dispositif a bénéficié pour un montant de **900 €** à une collègue de la BnF, département de la Musique. Son rapport du congrès a permis d'enrichir le site de l'AIBM avec notamment de nombreux comptes rendus de sessions et de visites de bibliothèques.

Communication

Succès de la liste de discussion Framaliste : AIBM France – Echanges et diffusion d'informations entre bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux

Cette liste permet d'interroger les pratiques, de partager des expériences.

Lancée en février 2021, elle comptait 70 inscrits pour l'année 2022.

Adhérents 2022

19 adhésions collectivités

14 adhésions individuelles via le site HelloAsso

Soit 2 adhésions de moins par rapport à 2021.

Organisation d'une table ronde thématique : échanges autour des pratiques de catalogage des partitions

Le 7 juillet 2022 a été organisée une table ronde en visioconférence, animée par Linda Humphreys sur une demi-journée.

23 participants ont rejoint la table ronde, essentiellement de France mais aussi deux collègues de Suisse et de Belgique (Conservatoire de Genève et Conservatoire royal de Bruxelles).

Sujets abordés :

- Titres uniformes musicaux (TUM) et zone 604
- Les zones de recherche
- Zone 606 / zone 608 (évolution de RAMEAU)
- La récupération de notices
- La description instrumentale et vocale

A l'issue de la lecture du rapport moral, l'Assemblée générale approuve le rapport moral à l'unanimité.

Il a été fait lecture du rapport financier.

AIBM groupe français – Rapport financier 2022

Thomas Vernet – trésorier

Sébastien Gaudelus – trésorier adjoint

Assemblée générale 7 juillet 2023

/// Recettes pour l'année 2022

Le total des recettes s'élève à 1 573,25 euros en 2022

/// Adhésions

	2022	2021	2020
Collectivités	13 (15)	17 (dont 3 adhésions EBSCO)	19
Individuelles	14	18	18
Total	34	35	37

L'analyse des comptes permet d'établir le chiffrage suivant :

Adhésions individuelles (14x 38) : 532 euros
Adhésions collectivités (13 x 75) : 975 euros
Total : 1 507 euros

On constate que 2022 marque une légère baisse des paiements effectifs des adhésions des collectivités – rattrapage de deux adhésions 2022 en 2023 (non comptabilisées ici) – et une légère érosion des adhésions individuelles.

Journée professionnelle

Quelques derniers paiements relatifs à la journée professionnelle 2021 ont été faits en 2022 : 50 euros

Autres recettes

- régularisation de commission de carte bancaire : 16,25 euros

/// Dépenses pour l'année 2022

Le total des dépenses s'élève à 2 711,34 euros

L'ensemble des dépenses pour l'année 2022 se répartit comme suit :

- Reversement à *IAML international* : du fait d'un problème sur la gestion du compte Société générale de l'association en 2022, problème réglé seulement début 2023, aucun reversement n'a pu être fait à temps pour les adhésions à IAML. Ce versement a été effectué en 2023
- Assurance MAIF : **218,33** euros
- Remboursement de frais de Congrès IAML : **939,56** euros
- Bourse pour le Congrès IAML : **900** euros
- Remboursement de frais de déplacements et hébergements : **448,65** euros
- Frais bancaires : l'association est toujours dotée de deux comptes, La banque postale et la Société générale. **52,80** euros pour LBP, et **152** euros pour la SG.
- Nous ne disposons plus d'une carte bancaire.

Le rapport financier est donc déficitaire pour 2022, à hauteur de **1 138,09 euros**.

Ce déficit a été financé grâce aux réserves de l'association, qui restent conséquentes.

/// Comptes

/// soldes

Compte CCP La banque postale (compte courant)

Solde au 28/12/2022 : **14 420,78 euros**

Compte d'administration Société générale (compte courant)

Solde au 31/12/2022 : **1 840,72 euros**

Livret A Société générale

Les intérêts créditeurs du 01/01/2022 au 31/12/2022 s'élèvent à **340,06 euros**.

Le solde du livret A au 31/12/2022 s'élève à **25 041,75 euros**.

Total de la réserve financière du groupe français de l'AIBM au 31/12/2022 : **41 303,25 euros**

Les questions suivantes ont été abordées :

- Plusieurs adhésions 2022 n'ont pas été suivies de paiement (refus des administrations de tutelle).
- Le transfert du compte Société Générale de Strasbourg à Paris a été finalisé. Il concerne le compte courant et le compte sur livret. La prochaine étape consistera à clôturer le compte domicilié à La Banque postale et à rapatrier le solde de ce compte sur le compte SG.
- En raison d'un problème technique, le reversement à IAML n'a pas été possible en 2021 et 2022. Le rattrapage a été fait en 2023 et la situation est maintenant régularisée.

A l'issue du rapport financier, l'Assemblée générale approuve le rapport financier à l'unanimité.

Ratification de la nouvelle adresse du siège de l'AIBM

La nouvelle adresse est ratifiée à l'unanimité.

Le siège de l'AIBM est désormais au 58 rue de Richelieu, 75002 Paris.

A noter, un changement d'adresse du siège social implique la modification du SIRET.

Nouvelles internationales

Rappel des dates des prochains congrès :

- 2023, Cambridge, Royaume-Uni
- 2024, Stellenbosch, Afrique du Sud
- 2025, Salzbourg, Autriche
- 2026, Thessalonique, Grèce

Le congrès 2023 se tiendra à la Faculty of Music de Cambridge. Une bourse a été attribuée par l'AIBM France.

A signaler, dans le cadre de la session Music retrieval & encoding, une présentation de Cécile Cecconi (Cité de la musique Philharmonie de Paris), intitulée *Using natural language queries to explore a music score collection*.

Marie-Gabrielle Soret et Catherine Massip encouragent les adhérents de la branche française à s'engager dans les différents comités et sections de IAML, afin notamment de défendre la francophonie.

Informations et projets du Groupe français

Lien avec IAML

9 mai 2023 : *IAML Workshop with national representatives*, animé par Lisa Collins : atelier proposé par IAML à ses branches nationales sur le sujet « adhérer à IAML »

L'atelier a compté une trentaine de participants.

Le groupe français a été représenté par Nathalie Castinel et Isabelle Gauchet Doris.

Nathalie Castinel fait un bref compte rendu de cet atelier.

Liste de discussion Framaliste

La liste AIBM France continue de susciter de nouvelles inscriptions avec à ce jour **90 inscrits**, soit **20 nouveaux abonnés depuis début 2023**.

Réseaux sociaux

Les comptes Facebook (186 followers) et Twitter (286 abonnés) ne sont pas alimentés régulièrement, soit faute d'actualité, soit par manque de temps. Il est évoqué la création d'un compte Instagram.

Mise en place d'un groupe « Bibliothèques d'orchestre »

Présentation par Linda Humphrey

Projet né de la volonté de créer un réseau des bibliothécaires d'orchestre et initié par Agathe Courtin (bibliothécaire à l'Orchestre national des Pays de la Loire), qui a piloté « L'amicale des bibliothèques d'orchestre ».

L'intérêt est de rejoindre un cadre associatif déjà existant. L'AIBM se réjouit de la création de ce nouveau groupe et de l'arrivée au sein de l'association de nouveaux collègues.

Leurs besoins spécifiques seront à prendre en compte, notamment dans l'évolution du site web (espace de travail partagé...).

Sabina Benelli a été invitée à présenter la section *Broadcasting and Orchestra Libraries* de IAML le 22 juin 2023, en visioconférence.

[Intermède - La présidente accueille Mathias Auclair, qui présente le département de la Musique de la BnF, ses évolutions depuis son installation récente sur le site Richelieu rénové et ses nouveaux enjeux.]

Préparation de la Journée professionnelle 2023

La journée sera accueillie par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris. Plusieurs dates entre mi-novembre et début décembre ont été proposées.

Le format retenu pour cette journée est le suivant : 3 ateliers thématiques (2 sessions pour chaque atelier) le matin, suivis l'après-midi d'une visite de la Cité de la musique- Philharmonie et d'une séance de restitution.

Les thèmes des ateliers seront les suivants :

1. Transition bibliographique (impacts, interrogations...)
2. Médiation et compétences informationnelles
3. Atelier proposé par le groupe Bibliothèques d'orchestre

En amont de cette journée et pour préparer l'atelier Transition bibliographique, l'AIBM envisage d'organiser une table ronde en visioconférence.

Logo de la branche française

Isabelle Gauchet Doris présente le nouveau logo, approuvé par l'ensemble du CA : il s'agit du logo IAML décliné en version AIBM France.

Site web

L'association prévoit de reprendre dans les prochains mois le chantier de refonte du site, en suspens depuis un an. L'idée initiale de migration du site actuel est abandonnée, une grande partie des contenus étant obsolètes. Il semble préférable de construire un nouveau site par briques successives, avec une architecture souple et évolutive.

Questions diverses

Pas de questions.

L'ordre du jour étant épuisé, il est procédé au renouvellement du Conseil d'Administration.

Lecture par la présidente de la **Liste complète du conseil sortant :**

Nathalie Castinel (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse, Lyon)

Julie Devanz-Fiorini (Bibliothèque nationale de France, Paris)

Isabelle Gauchet Doris (Maison de la Musique Contemporaine, Paris)

Sébastien Gaudelus (Bibliothèque publique d'information, Paris)

Elizabeth Giuliani (Conservateur général honoraire)

Linda Humphreys (Conservatoire de Strasbourg)

Morgane Milhat (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse, Lyon)

Carl Plessis (Confédération Musicale de France)

Agnès Simon-Reecht (Bibliothèque nationale de France, Paris)

Thomas Vernet (Bibliothèque Musicale La Grange-Fleuret, Paris ;
Bibliothèque François Lang, fondation Royaumont)
Cécile Ciesla (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse,
Lyon)
Claire Fonvieille (Les Talens Lyriques)

Liste complète des candidats :

- Castinel, Nathalie, Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse, Lyon
- Ciesla, Cécile, Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse, Lyon
- Courtin, Agathe, Orchestre national des pays de la Loire, Angers / Nantes
- Devanz-Fiorini, Julie, Bibliothèque nationale de France, Paris
- Gauchet Doris, Isabelle, Maison de la Musique Contemporaine, Paris
- Gaudelus, Sébastien, Bibliothèque publique d'information, Paris
- Germonté, Franceline, Conservatoire à Rayonnement Régional, Boulogne-Billancourt
- Humphrey, Linda, Cité de la musique et de la danse - Conservatoire, Strasbourg
- Simon-Reecht, Agnès, Bibliothèque nationale de France, Paris
- Vernet, Thomas, Bibliothèque musicale François Lang, Royaumont ;
Bibliothèque Musicale La Grange-Fleuret, Paris

Le vote par liste bloquée et à main levée est adopté à l'unanimité.
Le nouveau Conseil d'administration est élu à l'unanimité.

A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration nouvellement élu procédera à l'élection du Bureau composé de : un président ; un à trois vice-présidents ; un secrétaire et un secrétaire adjoint ; un trésorier et un trésorier adjoint

La séance est levée à 12h30. Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la présidente de séance et la secrétaire de séance.

À Paris, le 7 juillet 2023



La présidente de séance
Isabelle Gauchet Doris



La secrétaire de séance
Nathalie Castinel